

Liberté Égalité Fraternité

LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Éditorial

À l'occasion des fêtes de la Saint-Sylvestre, j'ai pu constater une très forte mobilisation des forces de l'ordre sur les actions de contrôle routier et des intervenants départe-



mentaux qui ont distribué 800 éthylotests. Ce déploiement est indispensable pour lutter contre les conduites addictives. Plus du quart des accidents mortels est attribuable à la consommation de substances psychoactives en 2022. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons organisé en décembre un événement en direction des jeunes, afin de les sensibiliser aux dangers de l'alcool au volant, comme vous le découvrirez dans ces pages.

Les jeunes figurent parmi les enjeux du nouveau Document Général d'Orientations, 2023-2027, en cours d'élaboration. Celui-ci fixe les enjeux, les actions et les objectifs prioritaires du département qui guideront le choix des projets financés par le plan départemental des actions de sécurité routière (PDASR) 2023. J'annonce que les porteurs de projets ont jusqu'au 15 février 2023 pour déposer leurs demandes de subventions.

Enfin, en cette période de vœux pour la nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous de belles et fructueuses actions de sensibilisation.

Bonne année 2023 et bonne route en toute sécurité,

Alice Mallick, directrice de cabinet, cheffe de projet sécurité routière Préfecture de la Vienne Lettre n° 87 novembre - décembre 2022

L'INFO DU MOIS

L'alcool, la conduite et les jeunes

Dans les accidents mortels pour lesquels l'alcoolémie est connue, 17 % des conducteurs sont alcoolisés. Le taux d'alcool est souvent très au-dessus du seuil légal, puisque près de la moitié des conducteurs alcoolisés impliqués a un taux supérieur à 1,5g/L. Ce nombre monte à 56 % pour les accidents mortels. L'alcool au volant concerne toutes les générations et particulièrement les personnes âgées de 18 à 44 ans.

À l'occasion de la « Sam party », organisée le 15 décembre au bar-discothèque le Wallaby's, la préfecture de la Vienne s'est intéressée au comportement des plus jeunes conducteurs de cette tranche d'âge.

83 jeunes présents dans l'établissement ont accepté de répondre à une mini-enquête sur leurs habitudes en matière de conduite et d'alcool. L'objectif : dresser un « portrait » des jeunes en conditions réelles, habitués aux sorties dans la Vienne. Six questions simples étaient posées, dont voici les résultats.

Il apparaît que 53 répondants, soit 65 %, sont déjà des SAM. 30 ne le sont pas, mais parmi ceux-ci, cinq pensent le devenir occasionnellement et 16 désignent un SAM avant de sortir.

SUITE PAGE 2



L'INFO DU MOIS (suite)

Au total, 72 jeunes désignent un SAM avant de sortir (88 %). Pour 78 % d'entre-eux cette démarche est systématique et pour 19 % elle est occasionnelle.

47 % pensent avoir déjà conduit au-delà de la limite légale.

Près de la moitié des jeunes se sont déjà testés avant de prendre le volant, parmi lesquels 50 % pensent avoir déjà conduit au-delà de la limite légale.

23 % reconnaissent avoir déjà eu peur au volant, après avoir consommé de l'alcool.

On note que sept jeunes ne sont pas des SAM et ne désignent pas un SAM avant de sortir. Seulement deux d'entre-eux se sont déjà testés avant de prendre le volant. Deux jeunes reconnaissent avoir déjà eu peur en conduisant, après avoir consommé de l'alcool.



Nous rappelons qu'en France, la conduite sous l'empire de l'alcool reste l'une des premières causes d'accidents sur la route, un phénomène qui touche particulièrement les jeunes. Près d'un quart des accidents mortels chez les 18-24 ans a, en effet, pour cause la consommation d'alcool. Dans la Vienne, l'alcool était présent dans 34 accidents corporels sur les 221 du département en 2021, soit plus de 15 % et dans six accidents mortels. En 2022, l'alcool et les stupéfiants étaient présents dans 26 % des accidents mortels. Cinq jeunes de 19 à 26 ans ont péri dans ces accidents.

Il est donc essentiel de poursuivre les actions de sensibilisation en direction de cette population.

BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

		Novembre	Novembre	Novembre	Evolution	Janv - Nov	Janv - Nov	Janv - Nov	Evolution
		2019	2021	2022	2021/2022	2019	2021	2022	2021/2022
Acc	idents	22	19	28	+9	252	225	218	-7
† Tué	S	0	1	5	+4	20	21	21	0
Bles	ssés	29	21	37	+ 16	336	309	296	-40
Dor bles hos		16	7	12	+ 5	159	108	118	+10

Source : données provisoires ODSR (Observatoire Départemental de Sécurité Routière)

ACTUALITÉS

5 novembre : opération « Carton jaune »

Du 10 au 23 octobre 2022, les services de gendarmerie et de police ont procédé à des contrôles routiers sur l'ensemble du territoire du département. En alternative à la sanction, des ateliers de sensibilisation aux risques routiers ont été proposés aux conducteurs ayant commis les infractions suivantes : excès de vitesse inférieurs à 30 km/h, utilisation d'un téléphone portable ou d'écouteurs au volant.

Les ateliers étaient animés par des intervenants départementaux de sécurité routière de la préfecture et des représentants des forces de l'ordre. Les quatre-vingts contrevenants, auxquels se sont adressés le procureur de la République Cyril Lacombe et la directrice de cabinet Alice Mallick ont également assisté à une manœuvre de désincarcération commentée du SDIS et au témoignage d'une victime d'accident de la route.



2 décembre : signature des 7 engagements en faveur de la sécurité routière

Lutter contre les accidents de la route liés au travail constitue un des enjeux majeurs de sécurité routière. Le 2 décembre 2022, sept organismes ont décidé de s'engager en signant, aux côtés de Jean-Marie Girier, préfet de la Vienne, les « 7 engagements pour une route plus sûre » : le Régiment d'infanterie chars de marine de Poitiers, Groupama Vienne, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne, les cliniques ELSAN de Poitiers, Randstad Inhouse, la ville et le CCAS de Buxerolles.

Chaque année, les accidents routiers professionnels (accidents de trajet et de mission) sont la première cause de mortalité au travail. Ainsi, en France, plus de 450 personnes ont perdu la vie sur des trajets professionnels ou domicile-travail en 2021. Dans la Vienne, les accidents lors de déplacements domicile-travail ou professionnels représentent près de 40 % des accidents corporels.



118

BILAN DES INFRACTIONS DE NOVEMBRE

287



Alcool



Stupéfiants



Vitesse



Priorités



__

Suspensions

105

FOCUS

« Sam party » au Wallaby's le 15 décembre

La préfecture de la Vienne a organisé, en partenariat avec le bar-discothèque Wallaby's, une soirée sécurité routière « Sam party » le jeudi 15 décembre 2022. Cette date a été choisie, car il s'agissait de la dernière soirée avant les vacances, pendant laquelle les jeunes ont pour habitude de se retrouver pour des festivités. L'objectif : sensibiliser les jeunes aux dangers de la conduite sous l'empire de l'alcool.

Le principe : proposer aux participants de passer une très bonne soirée sans consommer d'alcool, en mettant à l'honneur le personnage SAM. Le tout, de manière ludique et agréable.

Pour plonger les jeunes dans l'ambiance, des affiches Sam ont été posées à l'intérieur de l'établissement, ainsi que de grands adhésifs avec la tête de Sam sur les vitres. De plus, le Wallaby's disposant d'un écran géant, des vidéos Sam ont été diffusées en continu toute la soirée. Le personnel avait revêtu les t-shirts « Quand on tient à quelqu'un on le retient ». En outre un cocktail non alcoolisé a été créé pour l'occasion et des promotions mises en place sur les softs.

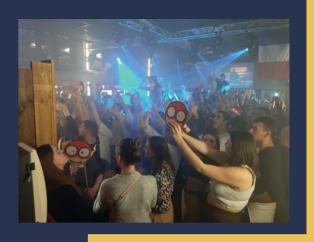
Un stand a été tenu toute la soirée par des membres du Bureau de la sécurité routière, des bénévoles de l'association Ekinox - spécialiste de la prévention en milieu festif - et un représentant de la Police nationale pour sensibiliser les jeunes aux dangers de l'alcool au volant. Les clients ont pu tester le réactiomètre, le parcours avec lunettes de simulation d'alcoolémie et avoir une démonstration des doses bar/doses maison.

Il a été proposé aux jeunes de répondre à une « mini-enquête », en contrepartie de laquelle ils pouvaient participer à minuit à un tirage au sort et gagner des lots. De plus, à quatre reprises pendant la soirée, le DJ a posé des questions relatives à l'alcool et la conduite. Les clients qui donnaient la bonne réponse ont reçu différents lots, parmi lesquels un « sam de couchage ». Parallèlement, un jeuconcours « flash » de 24h a été mis en place sur le compte Instagram de la préfecture, annoncé par le DJ, pour permettre aux clients d'y participer « en live » et gagner des places de cinéma.

Un emplacement « photo » avait été prévu où les jeunes ont pu revêtir la tête, les t-shirts de Sam et prendre des selfies.

Enfin à 1h, des masques de Sam super-héros ont été distribués. Une photo des jeunes portant ces masques a été prise pour être diffusée sur les réseaux sociaux.

Bilan : une soirée Sam réussie qui a permis de toucher plus de 500 clients (estimation de l'établissement sur sa fréquentation) !





2 JANVIER

Lancement de l'appel à projets PDASR 2023

9 JANVIER

Ateliers Tribunal pas banal au collège George Sand, Châtellerault

17 JANVIER

Atelier alcool à la Maison des Langues de l'Université de Poitiers

La lettre de la sécurité routière dans la Vienne - Lettre n° 87 novembre - décembre 2022 Éditeur : Préfecture de la Vienne - Directrice de publication : Alice Mallick, directrice de cabinet, préfecture de la Vienne





